

# D132 : le crapaudrome est installé

L'association Naturessonne et le conservatoire Espaces naturels sensibles du Conseil départemental ont mis en place le crapaudrome aux abords du Domaine du Marais.

Depuis neuf ans, l'association de protection de la nature Naturaressonne met en place un crapaudrome aux abords de la D132. Le but ? Aider les amphibiens à traverser la route et leur permettre de se reproduire dans les eaux du domaine du Château du Marais. Sur 300 mètres, des grillages plastifiés sont tendus pour empêcher les crapauds d'aller sur la route. En longeant le dispositif, ils vont tomber dans un seau. « Dans le seau, il y a des feuilles pour cacher les amphibiens des prédateurs et une branche pour aider les mésanges à remonter à la surface. On pense à tout le monde »,



*Des panneaux pour faire appel à la vigilance des conducteurs.*

informe Joël Brun, ornithologue adhérent à Naturaressonne.

Cette installation prend forme durant les deux mois de reproduction des crapauds, entre le 15 février et le 15 avril. « Tous les matins, à neuf heures, un des vingt bénévoles disponibles amène les crapauds de l'autre côté de la route pour qu'ils rejoignent l'étang de reproduc-

tion », indique Michelle Rémond, adhérente depuis vingt ans. Un second crapaudrome est prévu près du lieu-dit Les Croubis à Morigny-Chamigny. Naturaressonne est à la recherche de nouveaux bénévoles pour relever les seaux les matins. Pour l'instant, ils ne sont que quatre.

■ Aurélie Corvisy

• Pour s'inscrire : 01.69.96.77.75.